

Jean-Jack Queyranne contre la recherche de gaz de schistes en Vallée du Rhône

Alors que le Ministère de l'Ecologie a octroyé, le 1er mars 2010, deux permis de recherche de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux aux sociétés Total et Devon, ainsi qu'à GDF Suez et Schuepbach Energy, sur un périmètre situé entre Valence et Montpellier, le président de la Région Rhône-Alpes Jean-Jack Queyranne s'insurge contre "les conséquences écologiques désastreuses que pourrait avoir la recherche des gaz de schistes dans la Vallée du Rhône". Considéré comme une nouvelle ressource énergétique à gros potentiel et déjà exploité sur le continent américain, le gaz de schiste est aussi critiqué pour son bilan environnemental. Un thème repris par Jean-Jack Queyranne : "La technique consistant en l'injection de millions de mètres cubes d'eau, de sable et d'additifs chimiques destinés à "casser" les schistes et libérer le gaz, transforme l'eau utilisée en déchet industriel (...). La Région Rhône-Alpes (...) ne peut accepter d'être un terrain d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux qui aura pour première conséquence de devenir un vaste secteur géographique pollué de métaux lourds particulièrement toxiques". En conclusion, le président de la Région demande l'annulation du décret du 1er mars 2010 qu'il estime, par ailleurs, contradictoire avec les recommandations du Plan régional d'élimination des déchets dangereux et du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie engagé avec l'Etat.